

Édito



Chères lectrices et chers lecteurs,

En cette fin d'année 2025, il est temps de dresser le bilan des activités de notre association citoyenne Trait d'Union de Clapiers, qui produit depuis 3 ans votre petit journal auquel nombre d'entre vous se sont attachés.

Trois ans d'engagement citoyen

Lorsque nous avons lancé l'aventure en 2022, rien n'était acquis.

Produire et diffuser régulièrement un journal local supposait une conjonction de volontés, d'informations à partager, de moyens financiers et... de jambes pour sillonner le village pour les distributions !

Grâce à l'implication de chacun, ce pari a été tenu et nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui ce 11^e numéro.

Au fil des publications, nous avons traité des dossiers importants pour la vie locale : la Régie publique de l'eau, la gestion des déchets, le projet de CSR de la Métropole, ou encore l'état des lieux du PLUi. Cette année a été particulièrement riche, marquée par la réalisation d'une enquête citoyenne qualitative au printemps, analysée durant l'été et partagée en octobre. Vous en retrouverez des éléments dans ce numéro.

Une pause nécessaire en période électorale

TUC n'a pas vocation à faire campagne. Nous tenons à respecter la diversité des choix que feront nos adhérents lors des prochaines élections municipales.

L'écho Clap marque donc une pause jusqu'en avril 2026, le temps de la période électorale. La reprise – ou non – de la publication sera alors décidée collectivement par les membres de l'association.

En attendant, savourez ce numéro, continuez à vous informer et profitez des fêtes avec vos proches.

Très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Le comité de rédaction

SOMMAIRE

Sur le feu

Conseil Municipal du 6 oct. 2025

Focus

De la passivité démocratique
Notre enquête citoyenne

Brèves

Le coup de cœur
Votre feuilletton

Pour adhérer ou soutenir ce journal

<https://bit.ly/45929xZ>

Cotisation annuelle : 10 €

clapierstraitdunion@gmail.com



Conseil Municipal du 6 octobre 2025

Sur les dix affaires inscrites à l'ordre du jour, peu de points ont donné lieu à de longues délibérations. Cependant, certains sujets ont fait l'objet de questions ou remarques de notre part. Les principales délibérations :

Solidarité avec les communes sinistrées de l'Aude

Participation à la solidarité en faveur des communes touchées par les incendies de l'été.

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Vote d'un rapport sur les zones d'accélération des énergies renouvelables. Le groupe CDES a fait remarquer que la consultation publique, organisée en septembre 2025, n'avait pas fait l'objet d'une publicité suffisante de la part de la commune. M. Noël a expliqué qu'il s'agissait surtout de valider la démarche afin de pouvoir ultérieurement y revenir.

Rapport de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)

Adoption du rapport de la CLECT, qui analyse les transferts de compétences entre la commune et la Métropole.

Prime de naissance pour les nouveaux-nés clapiérois

Modification des modalités comptables d'attribution de la prime de 40 €.

ZAC du Castelet

Approbation d'un avenant à la concession confiée à l'aménageur SA3M.

Toutefois, le groupe CDES n'a pas voté le rapport du CRAC (Compte Rendu d'Activité de Concession). En effet, à la question posée concernant le nombre de logements finalement prévu, l'adjointe à l'urbanisme n'a pas pu apporter de réponse. Seul est connu le nombre de logements prévu initialement, qui a été à plusieurs reprises revu à la hausse.

Les informations à ce sujet, demandées par courrier n'ont, à ce jour, toujours pas été transmises.

Soutien à la création artistique

Approbation du transfert à la SA3M de la possibilité de faire appel à des artistes locaux pour la création d'œuvres d'art qui seront

installées au Castelet.

Cession d'une parcelle

Vente par la Commune à la Résidence des Pins du terrain située entre celle-ci et la rue du Romarin.

Recrutement et carrière

Recrutement : une directrice d'Accueil de Loisirs Périscolaires. Avancement de carrière pour un agent des services techniques.

Nous avons posé deux questions à M. le Maire :

Canicule et écoles

Question : *Quelles décisions ont été prises pendant l'été pour répondre aux inquiétudes des parents face aux classes surchauffées lors de la canicule de juin ?*

Réponse de l'adjointe aux écoles :

La mairie a mis en place plusieurs mesures : mise à disposition d'espaces climatisés, installation de deux ventilateurs par classe, jeux d'eau pour les enfants, repas froids servis à la cantine.

Elle a ajouté que « la mairie a déjà beaucoup investi sur ce mandat » et qu'un plan d'investissement est actuellement à l'étude avec les parents d'élèves afin de trouver des solutions durables.

Nous avons regretté, considérant l'urgence et l'importance de la problématique, que rien ne semble avoir été amorcé ni étudié depuis le mois de juin.

Protection fonctionnelle*

Question : *Quel a été le coût de la protection fonctionnelle dont le maire a bénéficié pour financer le procès en diffamation intenté contre Mme Myriam Bui-Xuan ?*

(*La protection fonctionnelle est la prise en charge par le budget de la Commune des frais d'avocat liés à une procédure judiciaire.)

Réponse : Le maire a demandé que la question soit posée par écrit — ce qui a été fait à deux reprises — sans réponse à ce jour.

MBX

Feuilleton

Diabolix, maître d'œuvre à Clapiers

L'empereur Montpellius a décidé de bâtir des via cyclisti à travers la contrée ...

À Clapiers, qui résiste encore et toujours, AstÉricx et AutomObélix ont mandaté l'architecte Diabolix pour les aider à semer d'embuches les trajets des cyclisti. Diabolix a concocté un plan machiavélique :

– des via cyclisti effacées, comme la traversée du boulevard de la Liberté à l'intersection avec la rue du Chêne Liège, ou encore la disparition d'une via cyclisti rue de Montferrier (au profit d'un trottoir inutile et inutilisé)

– des vias cyclisti piégées, comme la via cyclisti le long de la RD65, un chantier pharaonique avec une arrivée qui mène sur une pente abrupte obligeant les cyclisti à porter leur monture sur leur épaule. Cet aménagement coûteux est rendu inutilisable et ne répond plus aux besoins.

Diabolix a même eu une idée pour caresser les cyclisti dans le sens du casque : organiser un concours-photo. Ça ne coûte pas un sesterce et, à défaut de voies, ça peut rapporter des voix !

.....Mmouahah c'est Diabolix !

À quand une photo d'AstÉricx et AutomObélix inaugurant un monument à la mémoire des via-cyclisti effacées ?

Veni vidi arivederci cyclisti !

Plumix

Brève

Non au trafic de transit dans notre village !

Chaque matin et chaque soir, l'avenue de la Liberté mais aussi les voies du centre-village, Grand'Rue-Marie Lacroix, rue des Moulières et rue de Vendargues se transforment en voies de délestage. En effet, pour éviter de se retrouver bloqués dans les embouteillages de la M65, des conducteurs empruntent ces voies pour rejoindre l'est ou le nord de l'agglomération.

Dans les prochains mois, ce flux risque fort d'être encore augmenté au moment de la mise en service de la ligne 5 du Tram, les habitants des communes alentours se dirigeant vers le P+R de Girac.

Cela a-t-il été anticipé ? Face à ce constat, des études ont-elles été menées pour trouver une solution qui décourage ce transit ?

“Qui aurait pu prévoir ...”

FB

L'avenir de Clapiers rassemble !

Le 3 octobre, 125 personnes se sont déplacées salle Jean-Louis Barrault à notre invitation pour assister à la présentation des résultats de notre enquête citoyenne et “dessiner l'avenir de Clapiers”.

Après avoir remercié les 14 bénévoles de notre association Trait d'Union de Clapiers qui ont enquêté au printemps, Nicolas Campagne a insisté sur l'excellent accueil que leur ont réservé les plus de 200 personnes rencontrées et la richesse des réponses qualitatives fournies.

En introduction, François Masselot, président de TUC, a rappelé la genèse de l'association et expliqué l'objectif de l'enquête qualitative citoyenne. Elle visait à recueillir l'expression des attentes, des besoins et les propositions des habitantes et des habitants de Clapiers concernant la vie locale et l'avenir du village.

Ensuite, Frédérique Brossard a détaillé les caractéristiques techniques de l'enquête, puis les enseignements majeurs tirés de l'analyse rigoureuse des réponses.

Cinq grands thèmes ont émergé des réponses :

- Préserver l'identité villageoise de Clapiers
- Renforcer le lien social
- Faire revivre la place Max Leenhardt
- Améliorer la circulation et l'accès au tram, tout en maîtrisant l'urbanisation
- Promouvoir une gouvernance locale plus participative et transparente

Myriam Bui-Xuan a conclu en dégagant 3 grands axes de réflexion qui constitueront une base précieuse pour construire ensemble l'avenir de Clapiers:

- Préserver l'esprit village et renforcer le lien social.
- Veiller à une urbanisation maîtrisée, respectueuse du cadre de vie.
- Encourager une gouvernance plus ouverte et participative, fondée sur l'écoute et la transparence.



Après ce temps d'exposé, la salle a pu interroger et commenter les résultats. Aussitôt, nous avons invité les personnes présentes à participer à 3 ateliers : pour chacun des 3 axes issus de l'enquête, ils ont pu indiquer leurs propositions. Nous avons été frappés par leur enthousiasme constructif !

Ces ateliers ont été très productifs et on fait l'objet de synthèses par les animateurs.

À l'issue de cette séquence riche en informations et en échanges, nous avons poursuivi la conversation autour d'un verre et des délicieux en-cas réalisés par les bénévoles. Qu'ils en soient remerciés !

Une belle soirée intense et chaleureuse dont les mots clefs pourraient être « intérêt », « participation », « enthousiasme »

MBX-FB

Brève

Élections Municipales

Le 3 novembre, au pied de l'éolienne, le collectif **AVEC** -Agir et Vivre Ensemble à Clapiers- s'est dévoilé. Ce groupe d'une quarantaine de personnes motivées a décidé de présenter une alternative pour les élections municipales de Clapiers, en mars prochain. Tous ne figureront pas sur la liste, mais tous travaillent ensemble depuis près d'un an.

Dès le mois d'octobre, ils se sont saisi des résultats de l'enquête menée par Trait d'Union Clapiers pour organiser des ateliers de co-construction du programme avec les

Clapiéroises et les Clapiérois.
Tous sont invités à y participer :

- Le 29 novembre à 14h30 salle JL Barrault “Repenser l'urbanisation et les mobilités à Clapiers”
- Le 11 décembre à 18h30 salle JL Barrault “Dynamiser le lien social et les solidarités”
- Le 13 janvier, salle Dezeuse à 18h30 “Développer une démocratie locale vivante”.

FB



Coup de cœur

“Mon vrai nom est Élisabeth”

Adèle Yon - éditions du sous-sol, 2025

Ce récit autobiographique a quelque chose de profondément émouvant. Il touche au plus intime tout en mettant en lumière une part méconnue de notre histoire collective. “Mon vrai nom est Élisabeth” est un texte double : à la fois thèse et récit, enquête et hommage. L'autrice y mêle la petite histoire familiale – celle de son arrière-grand-mère, Élisabeth, jeune femme des années 1940 éprise de liberté – et la grande Histoire, celle d'une époque où l'on n'hésitait pas à briser les femmes jugées indomptables.

Mariée jeune à un homme façonné par ses certitudes patriarcales, Élisabeth se voit très vite réduite au silence, enchaînant des grossesses subies tout en étant internée sous prétexte de schizophrénie jusqu'à l'horreur ultime : la lobotomie, cette pratique médicale barbare utilisée jusque dans les années 50 pour

« corriger » et rendre dociles les femmes « récalcitrantes ».

À travers un travail d'enquête minutieux et grâce à une écriture d'une grande justesse, l'autrice redonne vie à cette femme effacée de sa propre famille, et met à jour ce traumatisme familial enfoui qui continue de résonner et de façonner les destins dans les générations suivantes.

Un roman nécessaire et bouleversant, qui interroge la mémoire familiale, la transmission et le prix- jamais acquis - de la liberté des femmes.

MBX

Brèves

Inégalité ...

Dans le dernier numéro du journal municipal, le maire répond à la Tribune de l'opposition dans le numéro même où celle-ci est publiée !

Cela crée une situation d'inégalité : sa réponse paraît un mois avant que l'opposition ne puisse répliquer.

Une telle pratique soulève des questions d'équité et d'éthique démocratique, auxquelles nous restons attentifs.

MBX

Transparence Démocratique ou Opacité de l'Entre-Soi ?

À Clapiers, les municipales 2026 se préparent avec des méthodes différentes : le collectif citoyen AVEC propose à tous les Clapiéroises et les Clapiérois de co-construire le programme à travers trois ateliers (le 29/11 sur l'urbanisation et les mobilités, le 11/12 sur le lien social et les solidarités, le 13/1 sur la démocratie locale).

M. le Maire a choisi, quant à lui, de proposer à quelques-uns – sur invitation privée svp – de se réunir en conclave pour élaborer son programme. On attend la fumée blanche ?

Vous avez une préférence ?

BC

Focus

De la passivité démocratique

Dans son livre sur le libéralisme autoritaire*, Grégoire Chamayou explique le processus historique et politique qui nous a conduit à ce que la passivité des citoyens soit désormais la règle : votez tous les 5 ou 6 ans et rentrez chez vous attendre la prochaine élection. Et surtout entre temps ne faites pas de vagues !

Dans les années 70, lié au mouvement de contestation sociale, il y a une montée en puissance des revendications démocratiques qui s'opposent à un système politique infantilisant et méprisant. Au niveau local, ces revendications s'expriment par exemple dans les GAM, les Groupes d'Action Municipale, qui constatent l'inadéquation entre les réponses politiques et les problématiques d'urbanisation, de protection du cadre de vie ou de participation citoyenne.

La réaction du pouvoir en place ne se fait pas attendre. Elle passe d'abord par le monde de l'entreprise qui va être dépolitisée. On parlera désormais de ses fonctions sociales et sociétales en insistant sur sa nécessaire neutralité politique.

Le dialogue social à huis-clos remplace le conflit public.

Le citoyen, c'est-à-dire celui qui prend part à la vie politique de la cité, est transformé en consommateur donc en simple agent économique.

Ensuite quelques lois instaurent des mécanismes de démocratie locale qui sont purement formels et procéduraux. L'enquête d'utilité publique en est l'exemple le plus caricatural. Mais le conseil municipal des jeunes ou le conseil de quartier dans les communes de plus 20 000 habitants révèlent très vite leur vacuité démocratique.

À Clapiers, nous en sommes là ! La démocratie participative est une coquille vide même si les discours qui l'accompagnent en font des tonnes pour masquer ce qui est en fait une volonté de la municipalité de maintenir les Clapiéroises et les Clapiérois dans leur passivité.

Il est non seulement nécessaire de faire autrement mais aussi de faire mieux. Il existe des moyens innovants de faire participer et décider les gens pour qu'ils soient au fondement du commun.

Faisons-le !

NC

*La Société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire. La Fabrique éditions, 2018



TRAIT D'UNION DE CLAPIERS

Association loi de 1901 n°W343030630
105, rue des jardins 34830 Clapiers
Bureau :
F. Masselot, F. Brossard M.Bui-Xuan
Directeur de publication : F. Masselot
Imprimé à Clapiers le 1er déc. 2025
ISSN 2998-9701